

PREMIERE EXPEDITION

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

SELARL

LEXIS

Commissaire de Justice Associée

16 rue des Capucins

62000 - ARRAS

Tel : 03 21 07 49 07

contact@lexis-huissiers.fr

www.lexis-huissiers.fr



L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ et le VINGT-CINQ FEVRIER

[REDACTED]

Ayant pour avocat la SELARL WIBAULT AVOCAT, représentée par Maître François-Xavier WIBAULT, avocat inscrit au barreau d'ARRAS domicilié en cette qualité au sein de son cabinet secondaire sis 40, rue Pasteur (59110) LA MADELEINE, auquel il est fait élection de domicile.

Il se constitue dans le cadre de la procédure de saisie-immobilière qui sera poursuivie par devant le Tribunal Judiciaire de LILLE, où pourront être notifiés les actes d'opposition à commandement, les offres réelles, et toutes significations relatives à la saisie dont il s'agit.

Agissant en vertu :

D'une requête aux fins d'être autorisé à poursuivre la vente forcée d'un immeuble en date du 07 novembre 2024 et d'une ordonnance sur requête s'y afférant et l'y autorisant rendue par Monsieur le Juge Commissaire à la Liquidation Judiciaire de la [REDACTED]

Concernant :

[REDACTED]

Laquelle en application de la loi me requiert à l'effet de procéder au procès-verbal de description tel qu'indiqué à l'article R322-2 du CPCE d'un immeuble situé à LE SARS (62450), 41 bis route nationale, consistant en plusieurs parcelles figurant au plan cadastral de ladite commune sous la relation suivante :

- Section AB, n° 132, lieudit LE VILLAGE, contenance 0ha17a87ca
- Section AB, n° 133, lieudit LE VILLAGE, contenance 0ha01a89ca
- Section AB, n° 134, lieudit LE VILLAGE, contenance 0ha04a48ca
- Section AB, n° 137, lieudit LE VILLAGE, contenance 0ha02a74ca
- Section AB, n° 142, lieudit LE VILLAGE, contenance 0ha01a20ca
- Section AB, n° 165, lieudit LE VILLAGE, contenance 0ha01a07ca
- Section AB, n° 167, 47 RUE NATIONALE, contenance 0ha02a55ca

Déférant à cette réquisition,

Je, Maître Andréa LEMAITRE, Commissaire de Justice associée, membre de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « LEXIS », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence d'ARRAS (62000), 16 rue des Capucins, soussignée,

Me suis rendue, ce jour, **le mardi 25 février 2025 à 09 heures 00**, à **LE SARS (62450), 41 bis Route Nationale**, en présence de :

- Monsieur Andréas DEBRABANDERE, technicien au sein de la société SOCOTEC diagnostiqueurs immobiliers,
- Monsieur Alain SMAGGHE, serrurier,
- Monsieur Maxence SMAGGHE et Monsieur Alexandre LAGACHE, témoins



Données cartographiques : © IGN, FEDER, EPF, Région Hauts-de-France



Image fournie à titre d'illustration (source : www.geoportail.gouv.fr)

Puis, j'ai procédé aux constatations suivantes :

CARACTERISTIQUES GENERALES :

Il s'agit de plusieurs parcelles sur lesquelles sont érigées un hangar, un atelier et une bâtisse en briques partiellement achevée.

La parcelle comporte de nombreuses ronces et végétaux.

La parcelle à l'arrière du bâtiment en briques est inaccessible lors de mes constatations.

Les bâtiments sont dépourvus en électricité.





HANGAR

Accès par une grande porte en bois depuis la route nationale.

Le sol est en terre battue.

Les murs sont en briques.

Plafond cathédrale constitué de la charpente en bois.

Absence d'isolation.

Une ouverture dans le mur côté route nationale. Absence de fenêtre.

Absence d'électricité.

A l'arrière, côté cour, une porte constituée de tôles, usagée.

Un grand appentis dans la continuité.













ATELIER

Accès par une porte en bois.

Le sol est constitué d'une dalle de béton.

Les murs sont en briques.

Le plafond est en hourdis béton.

Un châssis-fenêtre en bois, un ouvrant, ancien.

Absence d'électricité dans cette pièce.







BATIMENT EN BRIQUES

Une grande bâtisse en briques.
Absence de toiture, absence de châssis, absence d'isolant.
Une partie de mur manquante.

A l'extrémité gauche, le bâtiment possède une toiture.







Puis, j'effectue des clichés photographiques des extérieurs à l'avant du bâtiment en briques à toutes fins utiles et descriptives.























De tout ce que dessus j'ai rédigé le présent procès-verbal de description et annexé les photographies prises par mes soins pour servir et valoir ce que de droit.

Ces constatations achevées, je me suis retirée vers 10h20.

COUT DE L'ACTE	
LES ARTICLES FONT REFERENCES	
AU CODE DE COMMERCE	
Emolument	185.83€
Déplacement	9.40€
Total HT	195.23€
TVA	39.05€
Total TTC	234.28€

Andréa LEMAITRE
Commissaire de Justice associée



